



ÉDITION DE L'OUEST DES AVIS AUX NAVIGATEURS

Publiés mensuellement par la

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

AVIS

1500 à 1525

SOMMAIRE

	Page
Partie I Renseignements généraux et sur la sécurité	1 à 8
Partie II Corrections aux cartes	9
Partie III Corrections aux Aides radio à la navigation maritime	Néant
Partie IV Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	Néant
Partie V Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	Néant



Direction générale des Services à la
navigation maritime
Aides Maritimes

PAPIER RECYCLÉ

Internet:

<http://www.notmar.com>

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve

Centre SCTM - St.John's
Téléphone: (709) 772-2083
Facs: (709) 772-6285

Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
<http://www.mar.dfo.mpo.gc.ca/cg/ops/roc.htm>
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237
Téléphone: (519) 337-6360
Facs: (519) 337-2498

Laurentienne

GC\SO\COR
Avis écrits
Téléphone: (418) 648-5410
Facs: (418) 648-7244
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime - Vancouver
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Renseignement d'origine canadienne - Une étoile (*) vis-à-vis le numéro de l'avis indique que le renseignement contenu dans cet avis est d'origine canadienne.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	=	1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	=	1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	=	3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) après le numéro de l'avis. Les cartes marines et les publications ne sont pas corrigées à la main pour ce qui est des Avis aux navigateurs temporaires (T) et préliminaires (P). La liste des cartes touchées par des Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires est publiée dans la partie I tous les trois mois. Il faut se référer à la dernière liste publiée et aux éditions mensuelles des Avis aux navigateurs publiés par la suite.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *xiii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

SERVICE OPÉRATIONNEL INITIAL (SOI) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service opérationnel initial (SOI) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SOI signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Bien que le service soit SOI, les usagers peuvent connaître des interruptions de service sans préavis. En outre, la GCC donne avis que les diffusions SOI DGPS ne doivent jamais être utilisées lorsque qu'une panne subite du système ou inexactitude pourrait constituer un danger pour la sécurité. Suite à une période de vérification d'une durée d'un an, le service DGPS sera déclaré comme étant un service entièrement opérationnel.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

Tableau des stations de référence du DGPS au Canada					
Nom de la station	Nos d'ident. des stations de référence	DGPS Ident. station	Position géogr. Latitude Longitude	Fréquence [kHz]	Bit/s
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N 131 49 O	300	200
Alert Bay, C.-B.	300, 301	909	50 35 N 126 55 O	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302, 303	908	48 55 N 125 33 O	315	200
Richmond, C.-B.	304, 305	907	49 11 N 123 07 O	320	200
Wiaraton, Ont.	310,311	918	44 45 N 81 07 O	286	200
Cardinal, Ont.	308, 309	919	44 47 N 75 25 O	306	200
Saint-Jean-sur-Richelieu Qc	312, 313	929	45 19 N 73 19 O	296	200
Lauzon, Qc	316, 317	927	46 49 N 71 10 O	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N 69 36 O	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N 66 07 W	313	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332, 333	936	47 04 N 64 48 O	319	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N 66 03 O	295	200
Western Head, N.-É.	334,335	935	43 59 N 64 40 O	312	200
Fox Island, N.-É.	336,337	934	45 20 N 61 05 O	307	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N 59 14 O	290	200
Cape Race, T.-N.	338, 339	940	46 46N	315	200

			53 11 O		
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 15 N 58 30 O	299	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N 55 49 O	310	200

RECEVEURS DGPS - MISE EN GARDE

Les signaux transmis par le système de positionnement global différentiel (DGPS) de la Garde côtière canadienne comprennent de l'information intégrée conçue pour alerter les usagers de récepteurs DGPS de type utilisateur que le système ne fonctionne pas dans les limites de tolérance ou qu'il est défectueux. Durant les essais, on a constaté que certains récepteurs DGPS de type utilisateur ne peuvent capter l'information adéquatement. Si l'information est mal captée par l'équipement d'un utilisateur, cela peut amener des positions incorrectes.

Veuillez communiquer avec votre fabricant ou votre fournisseur de DGPS pour vous assurer que votre récepteur peut capter correctement l'information relative au bon fonctionnement de la station de référence DGPS.

ALERTE AUX UTILISATEURS DU DGPS

La Garde côtière canadienne a reçu des rapports en mars 1997 concernant des récepteurs DGPS qui semblent ignorer l'alarme de diffusion qui devrait signaler l'interruption immédiate d'une correction satellite particulière. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas adéquatement le signal de correction "de ne pas utiliser" et le traite par erreur comme étant une correction. Il peut en découler des erreurs de position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est au mode DGPS. Nous conseillons aux utilisateurs DGPS de communiquer immédiatement avec le fabricant de leur équipement afin d'établir si leur récepteur doit être modernisé.

Rapport de divergence pour le DGPS

Tout au long de la période de validation de service, la Garde côtière effectuera de nombreux essais du service différentiel. Pour venir en aide à la Garde côtière dans le cadre de ces essais de validation, les navigateurs sont priés de remplir le rapport d'anomalie ci-joint. Veuillez noter toutes les divergences de service DGPS que vous découvrirez et faites parvenir le formulaire complété à l'adresse suivante : Directeur des Aides maritimes, Pêches et Océans Canada, 200 rue Kent, No de poste 5130, Ottawa (Ontario), K1A 0E6.

CHANGEMENT DE DATE DU GPS EN AOÛT 1999

Le système de positionnement global (GPS) comptabilise le temps en utilisant un chiffre pour chaque semaine de service et totalise les secondes à l'intérieur de chaque semaine numérique. Il comptabilise les semaines à partir de minuit (0000) la nuit du 5 janvier 1980 ou le matin du 6 janvier 1980 (UTC), et il incrémente son compte de 1 par semaine depuis lors. La semaine aussi bien que les secondes sont diffusées dans le cadre du message GPS fourni par les satellites, et elles sont utilisées par les récepteurs dans leurs calculs. Le champ de ce message indiquant le numéro de semaine du GPS est limité à 1024, ce qui signifie que, à la fin de la semaine 1023, le champ du numéro de la semaine passe de 1023 à 0. Cela se produira à minuit dans la nuit du 21-22 août 1999. Le 22 août 1999, bon nombre de récepteurs GPS indiqueront le 6 janvier 1980, à moins d'avoir été réparés.

Il reviendra à l'utilisateur de tenir compte de ce changement, car les satellites ne feront que diffuser le nouveau numéro de semaine. L'incidence sur votre appareil GPS dépendra de la marque et du modèle de récepteur que vous possédez. Il est possible que certains récepteurs affichent simplement de l'information de date inexacte, mais que d'autres calculent aussi de l'information de navigation incorrecte ou cessent de donner de l'information de position. S'il n'a pas été tenu compte du changement de date au moment de la conception et de la fabrication de votre récepteur GPS, des problèmes pourraient se poser. Certains appareils exigeront une mise à niveau du logiciel. Les navigateurs sont invités à s'informer auprès de leur fournisseur afin de connaître le comportement de leur récepteur lors du changement de date du GPS.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User information / Renseignements sur l'utilisateur
--

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____
Vessel position at the beginning of the anomaly /
Position du navire au début de l'anomalie : _____
Vessel position at the end of the anomaly /
Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie
--

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____
Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: _____
DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____
DOP Geometry / Géométrie DOP : _____
User receiver operates correctly with other DGPS sites? /
Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui _____ No / Non _____
Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom: _____
Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo
--

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS
Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.
Sea State / État de la mer : _____
Bearing and range to electrical storm /
Direction et distance de l'orage : _____
Time of the storm / Heure de l'orage: _____

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement
--

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: _____ Model: _____
 DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant: _____ Model: _____
 Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui: _____ No / Non: _____
 DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____
 If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:
 ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____
 Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: _____ No / Non: _____
 Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____
 Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation: _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

- 1) Fax / Par télécopieur : 613-998-8428 attention AWAD.
- 2) Mail / Par la poste: Directeur des Aides maritimes
 200 rue Kent, 5ième étage
 No de poste 5130
 Ottawa, Ontario
 K1A 0E6

Canada

Legend / Légende

Position : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
 La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.

KTS : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.

N.M. : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.

Freq. kHz : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .

SS : Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.

SNR : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel .

DOP (dilution of precision) : Measure of the geometrical « strength » of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la « force » géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10

SVCEI / ECDIS : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes Electroniques et d'Information .

AVIS IMPORTANT À TOUS LES USAGERS

Programme de modernisation des aides à la navigation maritime de la Garde côtière canadienne

- La Garde côtière canadienne met sur pied un programme de modernisation des aides à la navigation maritime qui doit tirer avantage de la nouvelle technologie. Il en découlera un service plus équitable, sécuritaire, rentable et respectueux de l'environnement partout au Canada. Pour atteindre ces objectifs, on utilisera les bouées nécessitant peu d'entretien et l'énergie solaire; on éliminera l'utilisation des génératrices diesel et on établira des normes nationales pour la conception et la prestation.
- En consultation avec les usagers locaux, les aides à la navigation qui sont superflues, qui sont supérieures aux normes nationales ou qui ne devraient pas être financées par le secteur public, seront réduites, privatisées ou retirées du service.
- Les plans régionaux ainsi que des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs détaillés seront émis et diffusés à l'avance de la façon habituelle pour informer les navigateurs de tous les changements apportés aux aides à la navigation. Nous incitons tous les usagers à participer aux consultations locales et à suivre de près ces Avis. Il appartiendra à chaque usager de s'adapter aux changements et de prendre les mesures nécessaires.

1. Aides à la navigation superflues

De nombreuses aides à la navigation conventionnelles ont été mises en service pour les navigateurs commerciaux dont les navires sont désormais dotés d'un radar. Par conséquent, ces navigateurs n'ont plus besoin d'autant de feux d'atterrissage côtiers, de grosses bouées lumineuses et de signaux de brume et ils sont d'accord pour que ces aides soient enlevées.

Toutefois, avant que les aides à la navigation maritime devenues superflues pour les navigateurs commerciaux ne soient retirées du service, les besoins locaux des plaisanciers sont évalués, le cas échéant, par la Garde côtière qui est également en voie de revoir la conception des anciens feux commerciaux pour qu'ils répondent aux besoins des plaisanciers tout en respectant les politiques nationales en matière de prestation et les normes de conception.

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas fournir des signaux de brume aux embarcations de plaisance en raison des coûts astronomiques nécessaires pour assurer un tel service dans tout le Canada, ces cornets de brume sont cédés gratuitement aux administrations locales qui en font la demande et aux endroits où c'est possible de le faire.

La conversion des phares à l'alimentation par panneaux solaires permet de réaliser des économies considérables et présente de gros avantages pour l'environnement en permettant d'enlever les réservoirs de carburant et les génératrices diesel. Bien que cette mesure élimine le besoin d'utiliser de nombreuses structures, la Garde côtière doit protéger tous les phares à valeur patrimoniale en continuant de les exploiter ou en les cédant à des administrations provinciales, municipales ou autres pour fin d'utilisation locale.

2. Normes relatives aux aides à la navigation

En consultation avec les utilisateurs locaux, tous les systèmes d'aides à la navigation du Canada font actuellement l'objet d'un examen et pour ce faire, les normes nationales de conception de systèmes doivent être utilisées. Lorsque les systèmes d'aides à la navigation maritime ne rencontrent pas ces normes, ils doivent être améliorés et lorsqu'ils dépassent ces normes, ils doivent être réduits.

Les modifications apportées dans certains chenaux entraîneront une diminution ou une augmentation du nombre des bouées ainsi que la conversion de quelques bouées lumineuses en bouées non lumineuses qui seront dotées de matériau rétroréfléchissant.

3. Aides privées à la navigation

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas la prestation de systèmes d'aides à la navigation dans les eaux insuffisamment cartographiées, ou bien où le volume de trafic ne justifie pas le coût du système, certains systèmes ont été mis sur pied par le passé. Ces aides à la navigation doivent être cédées gratuitement aux administrations locales et la Garde côtière doit demeurer l'organisme responsable en matière de conception et de réglementation en vertu du *Règlement sur les bouées privées*.

NOUVEAUX PROJETS

La Garde côtière canadienne adopte également un nouveau système de corrections différentielles pour améliorer le système de positionnement à couverture mondiale par satellite (GPS) qui comprend 18 stations émettrices qui seront entièrement opérationnelles en 1998.

Ce système différentiel de positionnement à couverture mondiale permettra d'améliorer la précision et l'intégrité du GPS et permettra aussi aux navigateurs dont les navires sont dotés de récepteurs appropriés de faire le point avec précision dans la plupart des principales voies navigables du sud du Canada, y compris dans les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent.

L'utilisation du DGPS, conjointement avec les systèmes de visualisation des cartes électroniques et d'information (SVCEI), permettra d'améliorer grandement la précision de la navigation. On s'attend à ce que l'utilisation sans cesse croissante de cette nouvelle technologie favorise la sécurité maritime et permette ainsi d'assurer une meilleure protection de l'environnement dans les eaux canadiennes. On croit également que la mise en oeuvre du DGPS permettra d'apporter d'autres mises au point aux aides conventionnelles.

On encourage tous les navigateurs et armateurs à doter leurs navires de récepteurs GPS qui peuvent recevoir les signaux différentiels, en particulier lorsqu'ils risquent souvent d'évoluer par visibilité réduite.

La Garde côtière est d'avis que la disponibilité du GPS, notamment lorsqu'il est complété par le service différentiel, rendra désuet le Loran C. Des consultations sont en cours pour évaluer les répercussions que pourrait entraîner l'interruption du service Loran C au Canada.

RÉGION DE L'ARCTIQUE ET DU CENTRE

Les consultations relatives à la modernisation des aides maritimes se poursuivent dans la Région du Centre et de l'Arctique de la Garde côtière canadienne. Les marins sont invités instamment à continuer de lire et de surveiller les «Avis à la navigation» et les «Avis aux navigateurs» pour connaître les toutes dernières nouvelles au sujet des modifications aux aides à la navigation. Vous pouvez consulter également le site Web - www.ccg-gcc.gc.ca/cen-arc/main.htm - de la Région du Centre et de l'Arctique pour plus d'information.

Les marins et les représentants des groupes d'utilisateurs qui désirent obtenir des éclaircissements, poser des questions ou formuler des observations ou des recommandations au sujet de n'importe quel avis relatif aux aides à la navigation peuvent communiquer avec le :

Surintendant du Programme des aides maritimes
Région du Centre et de l'Arctique
201 Front Street North, suite 703
Sarnia (Ontario) N7T 8B1
N^{os} de téléphone :
(519) 383-1859
(519) 383-1861
N^o de télécopieur :
(519) 383-1989

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Chef, Informations et publications,
Direction générale des services à la navigation maritime,
Garde côtière canadienne,
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa, Ontario,
K1A 0E6.

Téléphone - (613) 990-3037
Facsimilé - (613) 998-8428

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST

(Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre)

ÉDITION DE L'OUEST

(Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE	
NOM.....
ADRESSE.....	APP.....
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE.....	PAYS
NOUVELLE ADRESSE	
NOM.....
ADRESSE.....	APP.
VILLE.....	CODE POSTAL.....
PROVINCE.....	PAYS.....

N^o d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette.....

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire.

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Avis	Page	No de la carte	Avis	Page	No de la carte	Avis	Page
P138	1523	1						
3711	1507	9						
3964	1523	1						

***1523 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes marines.**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	PUBLIÉE	CAT #	PRIX
--------	------------------	---------	---------	-------	------

1. Nouvelle édition.**BRITISH COLUMBIA/COLOMBIE-BRITANNIQUE**

3964	Tuck Inlet	1:20 000	30 avril/99	2	\$20.00
------	------------	----------	-------------	---	---------

NOTA: Cette carte est touchée par l'Avis 669(T)/93.

2. Carte retirée en permanence.

Carte	Titre	Lors de la publication des cartes
-------	-------	-----------------------------------

P138	BRITISH COLUMBIA, VOLUME 1	
------	----------------------------	--

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-099)

***1524 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes électroniques de navigation matricielles.**

Nota: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de: Nautical Data International Inc.
B.P. 127, Station C
St. John's, Terre-Neuve
A1C 5H5
Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634
Télécopieur: 709-576-0636

(2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.

CARTES	TITRE & MATIÈRES	PUBLIÉE	PRIX
--------	------------------	---------	------

1. Nouvelles cartes.**British Columbia/Colombie-Britannique**

3675R/M	Nootka Sound	20 nov./98	Voir Nota (2)
---------	--------------	------------	---------------

3676R/M	Esperanza Inlet	20 nov./98	Voir Nota (2)
---------	-----------------	------------	---------------

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-100)

***1521 PUBLICATIONS DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - Nouvelle édition de l'Édition annuelle 1999.**

La nouvelle édition de l'Édition annuelle des avis aux navigateurs 1999 a été publiée.
On peut se procurer cette publication en s'adressant au:

Bureau de distribution des cartes marines
Pêches et Océans Canada
1675, chemin Russell
C.P. 8080
Ottawa (Ontario)
Canada
K1G 3H6

Tél: (613) 998-4931
Fax: (613) 998-1217
Courrier électronique: chs_sales@dfo-mpo.gc.ca

Internet: <http://www.chs-shc.dfo-mpo.gc.ca>
Ou

chez l'un des vendeurs accrédités du Service hydrographique du Canada.

(M2204-390)

(GCC-H99-061)

***1519 CANADA - Réseaux Loran-C sur les cartes marines.**

Référence: Avis 342/97 annulé.

Le Service hydrographique du Canada ne représentera plus les réseaux Loran-C sur les impressions ultérieures des cartes marines canadiennes. Les réseaux figurant sur les cartes existantes resteront valides.

(AMA8035-10-1)

(MPO-H99-096)

***1518 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Information concernant les dépositaires de cartes du SHC.**

1 - NOUVEAUX DÉPOSITAIRES ATTITRÉS DE CARTES

Lindstrom Marine Ltd.
DbA The Marine Store
Box 591
245 Kenneth Street
Duncan, BC V9L 3X9

Windsor Company LLC.
dba The Map Centre
2611 University Avenue
San Diego, CA
USA 92104

SRS Book Boutique & Gifts Inc.
#126 – 1959 – 152nd Street
Windsor Square
Surrey, BC V4A 9E3

Critter Cove Marine Group
PO Box 1118
410 Chamiss Crescent
Gold River, BC V0P 1G0

Britmar Marine Ltd.
179 Harbour Avenue
North Vancouver, BC V7J 2E7
Tel: (604) 983-4303
Fax: (604) 983-4313

2 - CHANGEMENT À L'ADRESSE DU DÉPOSITAIRE

ANCIENNE ADRESSE

NOUVELLE ADRESSE

Budget Marine Sales

7850 – 6th Street
 Burnaby, BC V3N 3N3
 Tel: (604) 524-1575
 Fax: (604) 524-1575
 Email: budget@helix.net

Budget Marine Sales

7850 – 6th Street
 Burnaby, BC V3N 3N3
 Tel: (604) 524-1575
 Fax: (604) 524-4091
 Email: budget@helix.net

Mosaic Enterprises Ltd.

1420 Saint Paul Street
 Kelowna, BC V1Y 2E6
 Tel: (250) 763-4418, 1-800-663-1225
 Fax: (250) 763-5211

Mosaic Enterprises Ltd.

411 Bernard Avenue
 Kelowna, BC V1Y 6N8
 Tel: (250) 463-4418, 1-800-663-1225
 Fax: (250) 763-5211

MK Bay Marina,
Minette Bay Road

PO Box 220
 Kitimat, BC V8C 2G7
 Tel: (250) 632-6401
 Fax: (250) 632-6889
 Email: wdevins@sno.net

MK Bay Marina,
Minette Bay Road

PO Box 220
 Kitimat, BC V8C 2G7
 Tel: (250) 632-6401
 Fax: (250) 632-6889
 Email: mkbay@sno.net

Oyster Harbour Marine Services Ltd.

Rocky Creek Road, RR #1
 Ladysmith, BC V0R 2E0
 Tel: (250) 245-8233

Oyster Harbour Marine Services Ltd.

Rocky Creek Road, RR #1
 Ladysmith, BC V0R 2E0
 Tel: (250) 245-8233
 Fax: (250) 245-2284

Laminex Systems Ltd.

5364 Kenwill Drive
 Nanaimo, BC V9T 5Z9
 Tel: (250) 754-3261
 Fax: (250) 753-6351

Laminex Systems Ltd.

5364 Kenwill Drive
 Nanaimo, BC V9T 5Z9
 Tel: (250) 751-1142
 Fax: (250) 751-1142

Nanaimo Marine Centre

1040 Stewart Avenue
 Nanaimo, BC V9S 4C9
 Tel: (250) 751-1142
 Fax: (250) 751-1142

Nanaimo Marine Centre

1040 Stewart Avenue
 Nanaimo, BC V9S 4C9
 Tel: (250) 753-1244
 Fax: (250) 754-1305

Nanaimo Maps & Charts

8 Church Street
 Nanaimo, BC V9R 5H4
 Tel: (250) 754-2513
 Fax: (250) 754-2313

Nanaimo Maps & Charts

8 Church Street
 Nanaimo, BC V9R 5H4
 Tel: (250) 754-2513, 1-800-665-2513
 Fax: (250) 754-2313
 Email: nanmaps@island.net

Island Cruising

2B – 9851 Seaport Place
 Sidney, BC V8L 4X3
 Tel: (250) 656-7070
 Fax: (250) 656-7060
 Email: cruising@islandnet.com

Island Cruising

#2 – 9835 Seaport Place
 Sidney, BC V8L 4X3
 Tel: (250) 656-7070
 Fax: (250) 656-7070
 Email: cruising@islandnet.com

Tofino Sea Kayaking Company
320 Main Street, PO Box 620
Tofino, BC V0R 2Z0
Tel: (250) 725-4222
Fax: (250) 725-2070

Tofino Sea Kayaking Company
320 Main Street, PO Box 620
Tofino, BC V0R 2Z0
Tel: (250) 725-4222
Fax: (250) 725-2070
Tel/Fax: 1-800-TOFINO-4

Steveston Marine & Hardware
1815 Pine Street
Vancouver, BC V6J 3C8
Tel: (604) 732-6220
Fax: (604) 732-6216

Steveston Marine & Hardware
1603 W 3rd Street
Vancouver, BC V6J 1K1
Tel: (604) 733-7031
Fax: (604) 732-6216
Email: stevemar@smartt.com

Alberta Environmental Protection
Maps & Publication Distribution
14745 – 122nd Avenue
Edmonton, AB T5L 2W4
Tel: (403) 422-1053
Fax: (403) 422-0896
Email: linda.king@gov.ab.ca

Alberta Environmental Protection
Maps & Publication Distribution
14745 – 122nd Avenue
Edmonton, AB T5L 2W4
Tel: (780) 422-1053
Fax: (780) 422-0896
Email: linda.king@gov.ab.ca

Map Town, (Top Art Photographic Ltd.)
10815 – 100th Avenue
Edmonton, AB T5J 4X4
Tel: (403) 429-2600
Fax: (403) 426-7573
Email: mapstore@planet.eon.net

Map Town, (Top Art Photographic Ltd.)
10344 – 105 Street
Edmonton, AB T5J 1E6
Tel: (780) 429-2600
Fax: (780) 426-7573
Email: mapstore@planet.eon.net

Seward Marine Ventures Inc.
201 – 3rd Avenue, PO Box 1315
Seward, AK USA 99664
Tel: (907) 224-3102
Fax: (907) 224-8847
Email: andersontugs@attmail.com

Seward Marine Ventures Inc.
201 – 3rd Avenue, PO Box 1269
Seward, AK USA 99664
Tel: (907) 224-3102
Fax: (907) 224-8847
Email: northlandbks@attmail.com

300314
Doc Freeman's Inc.
999 N. Northlake Way, PO Box
Seattle, WA USA 98103-8883
Tel: (206) 633-1500
Fax: (206) 634-2943

Doc Freeman's Inc
1401 NW Leary Way, PO Box 70729
Seattle, WA USA 98107-1529
Tel: (206) 633-1500
Fax: (206) 634-2943

Cornes & Co. Ltd.
273 Yamashita-Cho
Naka-Ku, 231-0023
Yokohama, Japan
Tel: 81-45-650-1380
Fax: 81-45-664-6516
Email: yokohama@cornes.co.jp

Cornes & Co. Ltd.
273 Yamashita-Cho
Naka-Ku, 231-0023
Yokohama, Japan
Tel: 81-45-650-1380
Fax: 81-45-664-6516
Email: chart@ykh.cornes.co.jp

3 - LES SUIVANTS NE SONT PLUS DES DÉPOSITAIRES ATTITRÉS DE CARTES DU SHC

Sea Trek Sports Ltd.
9813 Third Street
Sidney, BC V8L 3A6
Tel: (250) 656-9888

Sunset Marine Ltd.
7124 Thunder Bay Street
Powell River, BC V8A 1E6
Tel: (604) 485-4727
Fax: (604) 485-2703

Uncle Walter's Emporium
 524 – 1st Avenue
 PO Box 924
 Ladysmith, BC V0R 2E0
 Tel: (250) 245-7331
 Fax: (250) 245-7307

Map Centre Inc.
 2611 University Avenue
 San Diego, CA
 USA 92104-2894
 Tel: (619) 291-3830
 Fax: (619) 291-3840
 Email: Gayla@mapcentre.com

Edwards Marine Inc.
 20460 Langley By-Pass
 Langley, BC V3A 6K8
 Tel: (604) 530-5191
 Fax: (604) 530-7181

Metsker Maps of Bellevue
 14150 N.E. 20th Street
 Bellevue, WA
 USA 98007
 Tel: (425) 746-3200
 Fax: (425) 746-3820

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-95)

***1520 SERVICE HYDROGRAPHIQUE CANADIEN - Liste cumulative de corrections aux cartes.**

La liste de corrections ci-incluse a trait aux cartes qui ont fait l'objet des éditions des Avis aux navigateurs 29-avril-99 to 27-août-99.

Numéro de la Carte	Numéros de l'édition et de l'Avis aux navigateurs
1220	29(1323/99)
L/C 1221	27(1300/99 Nouvelle édition)
1230	22(945/99), 21(925/99)
L/C 1234	23(1104/99)
1310	28(1315/99), 22(953/99 Nouvelle édition), 21(931/99)
1312	34(1509/99), 21(933/99), 19(914/99), 18(766/99 Nouvelle édition)
1313	34(1509/99)
1315	20(916/99)
1316	22(953/99 Nouvelle édition)
1338	35(1516/99)
1410	33(1505/99), 19(910/99)
1411	29(1337/99)
1412	29(1324/99)
1413	33(1504/99)
1433	27(1300/99 New Carte)
1434	33(1504/99)
2042	29(1333/99)
L/C 2064	22(953/99 Nouvelle édition)
2067	22(952/99)
L/C 2077	27(1300/99 Nouvelle édition)
2085	29(1332/99)
L/C 2100	18(766/99 Nouvelle édition)
2222	29(1331/99)
2239	23(1113/99)
2251	23(1111/99)
2268	22(938/99)
L/C 2284	23(1112/99)

2289	23(1113/99)
L/C 2309	22(951/99)
2311	27(1300/99 Nouvelle édition)
2314	27(1300/99 Nouvelle édition)
L/C 3002	20(917/99)
3440	27(1305/99), 18(766/99 Nouvelle édition)
3441	21(932/99)
3458	29(1321/99)
L/C 3461	27(1305/99)
L/C 3462	27(1305/99), 21(932/99)
L/C 3463	29(1321/99)
3481	30(1340/99), 29(1318/99)
3490	27(1312/99)
3491	29(1318/99)
3492	31(1343/99)
3493	30(1340/99), 18(766/99 Nouvelle édition)
3494	18(766/99 Nouvelle édition)
3495	18(766/99 Nouvelle édition)
3545	23(1107/99, 1103/99)
3546	23(1107/99, 1103/99)
3548	23(1102/99)
3601	27(1305/99)
L/C 3602	19(903/99)
3710	22(947/99)
3711	33(1507/99)
3724	20(917/99)
L/C 3744	20(917/99)
L/C 3802	27(1300/99 Réimpression), 19(902/99)
3807	22(953/99 Nouvelle édition)
L/C 3902	20(917/99)
3960	27(1300/99 Réimpression)
4000	26(1137/99, 1130/99), 25(1126/99)
L/C 4001	26(1130/99), 25(1126/99), 18(761/99, 760/99)
L/C 4003	34(1508/99), 26(1137/99, 1130/99), 25(1126/99), 21(928/99), 18(759/99)
L/C 4006	26(1137/99, 1130/99), 25(1126/99)
L/C 4010	26(1132/99), 18(757/99)
L/C 4011	34(1508/99), 26(1129/99), 25(1116/99), 22(934/99), 21(930/99, 928/99)
L/C 4012	26(1131/99, 1129/99), 25(1116/99), 21(928/99), 20(915/99), 19(908/99)
L/C 4013	26(1137/99), 22(943/99)
L/C 4015	29(1338/99)
L/C 4016	34(1511/99)
L/C 4023	25(1118/99)
L/C 4045	29(1338/99), 26(1137/99)
L/C 4047	4(1511/99)
L/C 4098	26(1137/99)
L/C 4099	26(1137/99)
4114	34(1510/99)
L/C 4116	21(930/99)
4117	27(1306/99)
4201	25(1121/99)
4202	26(1128/99), 25(1121/99)
4209	26(1139/99), 20(915/99)
4210	26(1134/99)

4211	26(1131/99)
L/C 4230	26(1134/99, 1129/99), 25(1123/99), 21(928/99), 20(915/99), 19(907/99)
L/C 4233	22(944/99)
L/C 4235	27(1301/99)
L/C 4236	21(921/99)
L/C 4237	19(912/99)
L/C 4240	26(1133/99), 20(915/99), 19(907/99)
L/C 4241	26(1139/99, 1133/99)
L/C 4242	26(1134/99)
L/C 4243	26(1129/99), 25(1123/99), 22(950/99), 21(928/99)
4244	25(1123/99)
4281	22(944/99)
4306	32(1502/99)
L/C 4320	26(1131/99), 21(921/99), 19(912/99, 908/99)
L/C 4321	22(944/99)
4332	25(1125/99)
L/C 4335	32(1502/99), 27(1304/99)
L/C 4363	20(918/99)
4384	26(1131/99), 19(908/99)
4386	26(1131/99), 19(908/99)
L/C 4403	19(913/99)
L/C 4404	33(1503/99), 25(1124/99), 24(1115/99)
4426	29(1322/99)
L/C 4451	25(1117/99)
L/C 4462	25(1124/99)
4470	23(1106/99)
4483	33(1503/99), 24(1115/99)
L/C 4486	29(1322/99), 22(953/99 Nouvelle édition)
4491	20(919/99)
4530	29(1339/99), 22(948/99)
4531	29(1339/99)
4535	29(1334/99)
4595	18(758/99)
4598	31(1352/99)
4619	18(766/99 Nouvelle édition)
4640	35(1514/99)
L/C 4700	19(901/99)
4724	29(1335/99)
L/C 4730	29(1319/99), 26(1127/99), 19(901/99)
4732	19(901/99)
L/C 4846	21(924/99), 18(763/99)
L/C 4847	21(927/99)
4849	21(926/99)
4855	26(1136/99)
4858	29(1334/99), 18(766/99 Nouvelle carte)
4863	27(1300/99 Nouvelle carte)
4911	18(764/99)
L/C 4913	35(1515/99), 27(1308/99)
4920	35(1515/99), 27(1308/99)
4921	19(909/99)
L/C 4951	25(1117/99), 23(1105/99)
5003	22(935/99)
L/C 5023	29(1320/99), 19(901/99)
L/C 5030	31(1342/99)
5042	19(901/99)

5043	19(901/99)
5044	22(949/99)
5045	29(1319/99)
5046	29(1319/99)
5048	27(1310/99)
5049	26(1127/99)
5051	27(1310/99)
5052	26(1127/99), 21(929/99)
5070	22(953/99 Nouvelle édition)
5134	19(904/99, 901/99)
5135	19(901/99)
5476	22(941/99)
7071	29(1336/99)
7302	29(1336/99)
7950	29(1330/99)
7951	29(1330/99)
L/C 8005	34(1512/99, 1508/99), 26(1130/99)
L/C 8006	25(1126/99)
L/C 8007	26(1137/99)
L/C 8047	29(1319/99), 26(1127/99), 19(901/99)
L/C 8048	19(901/99)
(AMA8035-10-35)	(MPO-H99-097)

***1507 COLOMBIE-BRITANNIQUE - AUX ABORDS DE PRINCESS ROYAL ISLAND - ST. JOHN HARBOUR - Annexe graphique.**

Carte (Dernière correction) - 3711(Plan, St. John Harbour)(NAD 27)(1)(615/96)

Référence: Avis 694(P)/97 annulé.

1. Coller l'annexe graphique ci-incluse sur le plan St. John Harbour (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3711R/M et 70041(3711).
Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-092)

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____
_____ Navire (ou adresse) _____
_____ Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie
et l'adresse du siège social: _____
_____ Emplacement général: _____
Objet: _____
Position approx : _____ de latitude _____ de longitude _____
Carte utilisée pour le pointage: _____ (corrigée
d'après l'Avis aux navigateurs n° _____ de 19_____)
Publications en cause: (mentionner le volume et la page) _____
Détails aux compléments (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)
Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

* Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Aides maritimes,
Garde côtière canadienne,
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements
concernant des aides à la navigation
ou le Livre des feux, des bouées
et des signaux de brume.

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de la découverte de
danger (ou apparence de danger)
à la navigation, ou lorsque des
corrections aux Instructions
Nautiques semblent nécessaires.